

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Il a été procédé à l’affichage au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, sur les panneaux habituels ainsi que sur le site internet de la Métropole Nice Côte d’Azur, www.nicecotedazur.org dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires du 29 octobre 2021 au 29 novembre 2021 inclus, de la délibération n° 8.4 du Conseil métropolitain du 21 octobre 2021, relative à la prescription de la déclaration de projet et la fixation des modalités de la concertation du projet d’implantation d’un pôle santé sur la commune de Nice, dans le cadre du Plan Local d’Urbanisme métropolitain (PLUm).

Nice, le **30 NOV. 2021**

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET